anal Quotidien

-AVEC UNS-

SUITION HEBDOMADAIRE

-Paraiseant le-

SAMEDI MATIN

---BT--

Benfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

In An..... \$3 00 ix Mola..... 1 50 Quatre Mois.....

On e'abonne à la Semaine avec e les Porteurs et le Marchands de logresez.

L'ABEILLE

Public tous les jours, en outre des anatières politiques, litté... raires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unie et de l'étranger;

- Un Balletin Maritime; Une liste des Nevires en par-- tance date les ports étrangera et américaina pour la Nonvelle-Oricans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans. Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les houres de départ et d'arrivée des traise de chemins for

Les jours de départ des bateaux à vapèur.

Bureaux et Ateliers, 323 · CHARTRES · 323

LEDITION HEBDOMADAIRE,

Rénnissant en un soul numéro tontes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abounés et de lecteurs en Europo.

Cureaux et Atellic TOO BUT OF SHARTHES.

a construction of the second s

VENTES A L'ENCAN-

PROPRIETE COM MERCIALE ET RESIDENCE. VENTE POUR COMPLE-

Beau Cite de Commerce Magasin en Briques à Quatre Etages.

TER UN PARTAGE.

No 512 rue Magasin, au-lessus

de la rue Poydras. Propriété de résidence double, bien située et améliorée.

hos 1616 et 1622 rue Erato, près de l'avenue St-Charles-Grand magasin en briques à trois étages et résidence. Bel endroit pour commerce.

No 1423 rue Dryades, en face du Marché Dryades.

A côté de l'encolgnure de la rue Melpomène.

LOTS ET RESIDENCE. Rue Webster, à l'encoignure de

la rue Patton

TET CONTIGUAU Grand lot, rue Patton, le lot inisant face à la rue Constance.

Les deux derniers lots, s'étendant au travers de l'ilet de la rue terrain élevé, voisinage au-dessus du Parc

·Audubon.

JEUDI, le 9 Mars 1905, A midi, il'sera vendu à l'enchère publiqua, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Barenne.

EN vertu d'un décret és partage dans le precès d'Ellen A. Gilmere et als. ve Thomas M. Gilmere et al. No 73,553 Cour Civile de District prur la paroice d'Oriéana, je precédrai de vendre à l'ancoan, à in Bourse des Propriétés Procières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 2 mars 1905, à midi. les ci-après décrites propriétés sur les termes et conditions en son et après mentionnés, à saveir:

1º Un certain los de terru avez les bâtises et amélierations qui s'y trouvent, droits, améliorations qui s'y trouvent, droits, voice et avantages y apparienant et de quel que façon en dépendant, situé dans le que moon en dependant, situe dans le permier district de ostie ville, dans l'Het berné par les russ Magasine, Poydras, Foncher et Lafayette, désigné par le 20 dans, d'après un plan dressé par C. A. Hiden, le 26 février 1858, et déposé comme plan. No 235 en l'étule de Gryol, pour références : ledit lot mesu-rant vingt et un piede et quatre lignes de face à la rue Magneine, estrante aix piede huit pouces de professeux sur la obté contigit au let numéro quatre, à la-quelle prefendent ledit lot diminue en largeux queue presoneur seut son transce en arger de eure pieds sept peuces et a me sutre prefondeur d'environ buitpieds et quatre lignes et la profondeur aur le côté vers in ras Lafayette d'environ estrante quatons pieds, trule pouces et quatre lignes, le teut en mesurs américalne. Les améiserations consistent sure américales. Les amélierations consistent en un magazin en briques à custre étages ujot à un bail expirant le 30 septembre 1608, loné \$50 per mois.

2º Deux ista de terre avec les bâtiness et améliorations qu' s'y treuvant, droits, voice et avantages y appartenant jeu de queique façon en dépendant, eltrés dans la destrélas municipalité de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Eraie, Thalie, i'svenue 8: Charles et la rue Ca condeix, et désignés par les numéros d'ut et ouse aux us nian num rev ingri par les rue Ca ondeist, et désignés per les naméros dir et ouse sur un plan num ire vingtet un, du livre des plans de G. A. Stringer,
notairs, lesquels dits deux lots mesurant
cheoun, en mesure américa ne, vingt huis
pirds huit pouces de face à la rus Erato
sur une profondeur de cent vingt
sept pleds, dix peaces et quatre lignes entre
lignes égales et parafféles. Les anéliorations
consistant en une résidence double à deux
étages, suist e au ball expirant is 26 esptembre 1905. Le leyer du No 1616 est de 350
par mole et celui du No 1622 §35 par meis.
La maison est une vacte résidence deuble à
deux étages, se trouvant ratirée de la ros et
est par elle même blen située, grillage en for,
rue asphaltée à envirou 120 pieds de la voure
85. Charles, une des meilleures et des plus
agréables localitée pour les gens d'affaire.
3º Un certain lot eu portion de terre, situé
dans le Premier Distrie, de oute ville dans agraables localités pour les gens d'affaire.

3º Un certain lot eu portion de terre, estaé
dans le Premier Distriu de outre ville dans
l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts.
Tha is et Melpomèse, mesurant vingt reuf
pieds de face à la rue Dryades sur environ
quatrevingt seine pirds de profondant et formant le partie le plus près de la rue Thalle, de
corte plus grande pertien de terre meanunit. quatrevingt seise pirds de profondeur of formant le partie la plus près de la rue Thaile, de
cette plus grande pertien de terre mesurant
environ quarante cinq pieds de face sur
ladite rue Dryades par la profondeur ci-desene
montionée d'environ quatrevingt seise pieds
sur laquelle la dite plus grande portion de
terre formant une pertion des faces lets origimaux Hes 1 et 2 dans l'ilest Ho 1. d'après le
plan de A. S. Pholps, voyar, daté le 5 février
1846 et déposé en l'étude de Jules Messy,
ancien notaire en cette ville, connu comme la
He 1423 roe Dryades. Les améliorations
consistant en un magasin et résidence en
briques à trois étuges, sajet an bail de \$35
par mois expursant le 80 septembre 1906.

d' Deux lots de terre altuée dans le sinièms
district de cette ville dans l'ilet borné par
les roes Webster. Constance. Patton et la
ligne Bisemmigdale, désignés comme lets huit
et neuf sur un plus sanexé à un acte de vênte
pardevant Fergus Kernan, notaire, daté le 26
ium 1996, d'après lequel plan ledit lot huit
menrant treute quatre pieds trois peuces de
face à la rue Constance ear cent quarante cinq
pieds de profondeur et ledit lot neuf mesurant
treute huit pieds quatre pouces de face à la
rue Patton sur cent quarante cinq pieds de
profondeur
5° Une certaine portieu de terre située

rue Patton sur cent quarante cinq pieus de prefendeur.

5º Une certaine pertieu de terre situés dans le Bizième District de cette ville dans l'iet borné par les rues Patton. Constance, Webster et State, et la ligne Bloomingdale. Webster et State, et la ligne Bloomingdale, désignée par la lettre A, sur un plan annexé à un acre de vante pardevant Fergus Kernan, otaire, daté le 22 janvier 1895, d'aprècle-uel dit plan ladite pertien de terre meeurantsoixants quatre piede quatre pouces de face à la rue Webster sur cent vingt piede de prefondeur et façade entre lignes parallèles à la rue Patten, formant l'encoignure de rues Patton, et Webster et contigu dans le fond anx lote cl-dessus quatrièmement décrite. Les amélierations consistant en un cottage almpie,

amelierations consistant en un cottage simple, loué au mois à \$8 par mois, faleant face à la Termes et conditions....Un tiere ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la ba-lance du montant ou pris de l'adjudication en pa ceconts éganx en billets de l'acquéreur. en pa ementa éganx en billets de l'acquéreux en un et deux ans garantis par lien de ven deur et privilèges et hypothèque spécials aur la prepriété vendue, lesdits billets devant porter 8 pour ceat d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement. l'acts de vente de vant contenir la clause de 5 pour cant honoraires d'aveost sur les montants des dite billets et l'intérêt dans le ons de non palement a maturité et avoir racours au procès; les propriétés devant être conservées, assurées pour leur valeur aux frais de l'acquéreur et pour leur valeur aux frais de l'acquéreur et se polices d'assurances devant être transfé les polices d'assurances devant être transfé-rées aux porteurs des billets, et toutes 'es-clausse aussies de sécurité; l'acquérent devant assumer les taxes d'Etst et de Ville pour l'année 1905 en addition de, un plus et au-desuis du mostant de l'adjudication et déposer dix pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication. Les actes de vente davant être passée pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acqués ur. Veyen les plans à la Bourse, Ne 211 rus Barsans.

Par MORGAN & PEDERSEN, WILL J. MORGAN, onesafent 29 jan-29—fov 5 12 19 26 MUNN & Co. sein-sed... New York

VENTES A L'ENCAN-

Morgan & Pedersen | Morgan & Pedersen

femme de Jana H. Strossal.

Me 74,818.—Cour Civils de District pour la
Pareises d'Orlènns, Division C.

E'N VERTU de et confermément à un ardre
L'i de l'Hon, John St. Pat l, juga de la Cour
Civile de District pour la pareises d'Orlènna
Div. C. daté le 12 janvier 1906 et adressé a
Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'en
chère publisme le 21 révrier 1905, à midi, à la
Beurse des Encanteurs, 311 rus Baronna.

1º 1119 et 1121 rus Toure.
Une cartaine portion de taire, avec beuise

Bearse des Encanteurs, 311 rus Baronas.

1º 1119 et 1121 rus Toure.

Une certaine pertion de teire, avec tentes les amélierations qui e'y trouvent et fous les droits, voise et privilèges, servitudes et avec teges i décendences y appartenant ou de quelque feçon su nérendant, située dans le luns district de cette ville, dans l'Unt No 388, borné par les ruse Tours (as siennement Union).

Français, et Clande et Marses, laquelle dite portion de verre fait une partie du let No 210 dans l'Unt No 19 sur un pian original du fend en faubourg Marigny etilequelle diteportion de terre est marquée par le lettre D. sur un confident d'arpentage de J. A. D'Hémeceurt veyer, annexé a un acte passé purdevant à bei Dreyfons, anoses notaire en certe ville 22 juin 1882, et mesurant es mesure suériesine 32 pieda de face à la rue 12 cure, par 126 piede de prefendeur entre lignae parsiléles.

Les amélierations comprenant un cottage dentie au bous ceuvert un ardetes centenni de chaque cett 3 chambres et unisies, la cété 1119 centeannt une couperant entre lignae parsiléles.

2º Jes 616 et 61d yes Gistes Un certain let de terre, avec les hátises et amélierations qui s'y trouveau, et tontes les dépandances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 13, dans l'iles 80 517 borné par les ruse 5, Galves Perdide, Peydras et 8 Johnson sur un devis annexé à un sote passé le ler mai 1878 par devant O. Merei ancien nelsires en cette ville, d'après lequal devis ledit let mesurant trante deux riede neur peuces de face à la rec Gel vez ur une profondeur de cent trante pi de irois pences et cinq lignes arre lignes paralibles.

Les accélérations compressant un cottage

Les amélierations compressat un cottes

treis chambres de chaque ceta, et cuantes dans la cour se trouve un grand hengar, otteras, etc.

Termes et senditions de la verte— Un tiere on plus comptant et la belance, s'il y en a, en un crédit de un au un en un et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de lad le vente devant être représentée nar des billets du dit acquéreur à ses propre ordre et par lui endeces, pertant 8 pour ceut d'in terêt per an de la date de l'adjudication, jusqu'au passement, garantis par hypethèque epéclaie et l'en de vendeur, et privière sur la propriété vendeu, avec toutes les eleuses uscalies de sècurité, sinq pour ceut le propriété devant être saurée par l'acquéreur et a police d'assurance it métré au porteur des sillets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de seu enchère touter les taxes duce et surgibles eur la prepriété en 1908. Un dését de dix peu cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Rabena, netaire.

Les plans sont à la Bourne des Escanteurs.

311 rue Barenne.

15 jan—15 22 29- fev 5 12 19 21

Denis, Vanziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une résidence à deux-étai ges bien située et désirable.

Dans un Volainage Aristocratique. Entre les russ Collads et Chastnut. SUCCESSION DE HENRY J. LECVY.

He 68,713—Cour Civile de Distriot, pour la Pareisse d'Oriènns. DAR DENIS, DANZIGER & TESSIES.

MARDI, 14 MARS 1905, à midi, à la Bourse des Prepriétés Foncières, 311 rus Barenns, il sers vendu à l'enonére publique, en vertu d'un ordre daté le 6 fèvrier 1905, par l'Hen. W. B. Semmerville, juge de la sandite Cour, Division D, dans l'effaire d'desens intitulés, la propriété of après décrite, à 'savoir:

Une certain morcesa en portien de terre,
ensemble avec les amétierations qui e'y trocvent, situé dans le Quatrieme District de
cette ville, dans l'illet bouné par l'avenne
Jackson, les rues Jeséphine, Celisée et
Chesnut, et mesurent 60 pi de de face à
l'avenne Jackson sur 120 piede de profundeur
entre lignes parailèles, mesure américaine, la
dite portion de terre commençant à un peist
sur l'avenne Jackson 60 piede de l'encolgunre de l'avenne Jackson et de la rue Chestnui et est commencée de tout le lot numéroté 4 de décrite, à seroir: guire de l'avenus Jackson et de la rue Chest-nut et est compesse de tout le lot numéreté de et une partie des divers lets numéretée 3 et 5 eur na plan fait par Hugh Grant, veyer, daté le 30 mars 1846, et dépose pour référence en l'étude de L. R. Honney, alors un netaire dans la persisse Jefferson, dans cet Etat. Les amélierations sont désignées pa le No 1815 Avenne Jackson, et comprenant une résidance en bous à deux étages et manarde rutirée de la banquette et contenant vestibiles, environs 12 chambres. étages et manearde retirée de la banquette et contenant vestibiles, environs 12 chambres, chambres à b in, etc. La maione est en bon état, gustim nt tapissée, manteaux de cheminées dans les chambres ; rincipales et est elitée dans un des voisinages les plus arieto-crat ques éu quatrième district. La maion peut être inapectée avec une certe de l'encantent tots les jours, de l à 4 heurse p. m.; une delle sécie avec une repant.

rear, garantie par tien de vendeur et nype-thèque epéciale sur la propriété vandus, por-tant intétét au taux de 7 pour cent par an de le date de l'adjudication jusqu'au palement; l'acte de vente et bypothèque devant content les clauses de non aliération et corfession de res cinques es son miscation et dorression de programat, et toutes les clauses nauelles et contumières de sécurité; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépêt de 10 peur cent au mement de l'adjudication. Acts de vente perdevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11 rév-11 12 19 26-mars 5 12 14

Pittaburg haphan chicken Charbon Alabama, UIII III Coke de Guz et de Fomderle

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

Cour Succursales 4716 rue Magasina, coin Walence.



Anyone sending a sketch and description may purely accretion our opinion free whather an avention is probably patentable. Communica-ions stretty confidential, HATBOOK on Patents and free, Oldest agency for securing patents. Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest ricculation of now seventific fourmal. Terms, \$3 a rear: four months, \$1. Sold by all newsdealers.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. -

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lets sur l'avenue Rapoléon, ilet des rues Colisée, Chestaut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 314 Eus Enromme. NARDs, le 38 mars 1905.

al-Out et en restu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la parvises d'Oriéans, dans l'affaire de John F. Aiken, interdit, D'Orosler Ne 69,818. Division B, ledit ordre daté et signé le 18 février 1965, et adressé à J. L. Onerato, Encanteur, j'effrirai un veute à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Fencières. 311 rue Baronne, MARDE, le 28 mars 1905, à mids, la propriété fencière

di-dessens...

Un certain merceau en pertion de terre, avec les amélierations qui s'y treuvent, et tens les dreits, voice, privilèges y appartenant ou de que jque façon en dépendant, situé dans le Sixième. District de cette ville, dans l'ilet berné par l'avenue Napoléen, les ross Berlin, chestunt et Colleée, menuson 64 face à l'avenue Espo.éen sur 116 de profendent autre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs iets namérus doin, ivele et quante sur un plan fa t par L. H. Pilid, voyer, le 31 mars 1863, dépecé peur référence en l'étade de 2. Benny, alers un nevaire en cette ville.

Conditions ... Un tiers en plus comptant, et la belance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au faux de 7 pour ceut par an et le paiseusen de cela devant être garanti par hypothèque et privilèges de vendeur ant ladite propriété avec leus les clauses maches de cècu lité et annel l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente à. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant à adrew Here, Jr. notaire; un dépôt de 10 pour cant doit être fait au moment de l'adjadication avec Jr. L. ONORATO, Encanteur et agent de Pourriètée Fencières, 202 rue flarenne, 19 fév —19 26 —mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages Splendidement 4220 BUE PRYTANEE,

a L'ENCAN, JEUDI 9 MARS 1905, à midi, à la Beurse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne. En verte d'un ordre de l'Hen. Wm A. Bell, arbitre en Banqueroute, dans l'affaire de Mus Wm C. Lews en hanqueroute. He 598, Courde District des Etats-Unis pour le District Bet de la Leutsiane, ledit ordre adressé à J. L. Onerato, Encanteur, et daté et signé le 30 janvier 1905, je vendrais à l'enchère publique, la propriété fessière

ci-dessous fécrits:

Un cartain lot de terre avec leuies les bâtisses et améliorations qui s'y treuvent, et teus 'es droite, veles et avantages y appartenant, situé dans le strictue du cartain let de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Prytenée, atilan. Berlin et Perrier, l'edit let étant comme let 5 dans l'ilet 39 9, mesurent 30 pledade face à le rue Prytenée sur 100 pleda de profendeur.

Les amélierations consistant en une résidence en bois à deux étages, contanant selon, saile à manger, d'chambres à coucher, bain, cuicins, dépances, chambre part maille.

Conditions—Comptant; l'acquérour devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente pardevant Edward Righter, Req., ne-taile public et déposer 10 pou cont du prix d'ochei au moment de l'adjudication avec

J. L. OHORATO: Encanteur, 179 G. Efstrodge, Req., Avecat.

5 fév.—5 18 19 36 — mars 5 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Collage Double, Nos 1527-29 rue Bourbon. Maison Triple, Nos 1686-28-40 rue Bour don. Cottage Simple, No 1756 rue N. Remparts. Rangée Triple, Nos 1758 60 62

A l'Eneme, MARDI le 25 février 1905 à Midi, à la Bourse, 311 rue Baroune. Toutes ces propriétés se louent régulièrement et feront un placement No 1 peur un acquéreur de meyens limités, DUS et en verta d'un ordre de l'Henorable Division C. Cour Civile de District pour la paroines d'Orième, ledit ordre daté et signé le 18 District 1905, et adressé à Joseph L. Onesate, encenteur. Je vendrai à l'enchère publique. MARUI le 28 favrier 1905, à la Bourse des Propriétée Poncières, 311 rue. Baronne, à midi, dans l'affaire de la succession de Jeanne Clande Gaillat, dessier Ne 74.942 la propriété fanc ère ci-aprés déstite:

randnes séparément. 3° Un certain let de terre avec toutes les hâtisses et amé lorations qui s'y trouvent, et tous les dreits. 3° Un certain let de terre avec toutes les hâtisses et amé lorations qui s'y trouvent, et tous les dreits.

ST Un certain ist de serre avec toutes les maineue et ame torautons qui s.y. trouvent, et tous ne grette, voise, privilèges, servitaiges et avantages y apperiennni, ou de quelque façon en dépendant siné dans le Trensième district de cette ville, dans l'iet berné par les rues Nord Remparte (antr-fels Remparte). Bourbon (autrafeus Bagateile). Bourgegne (antrefels Crape) et St. Anteine, lequel dit let de terre mesurant et innte piede de face à lis rue Nord Remparte sur une profondeur et feçade de seixante piede à la rue Beurbon et les amélierations cent connus par en Nes municipaux 1636, 1638 et 1640 rue Bourbon.

Conditions—Un tiers on pins comptant, et la bainne devant être payée en un et deux ann en montants égans, la portion de crédit cire de ventes devant sire executes par secont annel requis de payer les taxes avec J. L. ONOBATO . Ensanteur, Bureau 303 rue Beroome

F. D. Charbennet motaire de cette paroisse, aux frais des acquéreure respect l'année 1905 aues bisse que les frais de l'acte et de déposer 20 0/0 at BERNARD TITCHE. Esq. Avecat.

22 jan-22 19 - fév : 12 19 26 28

Macon&Kernaghan

ANNONOS JUDIOLAIRA. VENTE EN PARTAGE. De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX, No 2113 rue Prytanée,

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy. No 60,519, Cour Civile de District pour la pa DAR MADON & RENNAGRAR - W. A. KERMAGHAM, encenteur — Bureau No 138 rue (Arondeist — JEUD), le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Proprietes Fonrières, No 311 rue Baroane, li cera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jograment randu la lar f vitar 1905 et nigné le 7 février 1905, par l'Honerable John St. Paul, jure de la sus-dite Cour, Division C. dans l'affaire or desens inutuiée la propriété ci-après éscrite,

A SEVOIT : L'élégante résidence en bois à deux étages. No 2113 rue rrytande, dans le quatrième district de cette ville, dans l'iset borné par les racs Prytanés, Jackson et Joséphine, et l'avenus Et-Charles, rett és de la banquette, sons une joile barrière en for, et consonant grande galoris, vaste veet brie grande sino grande galoris, vaste veet brie grande sino salle a mancer, cuisise, buanderie lavabe office et au tree agraments au re-de-chanasse galeries aur is devant et le cété, vestibule sopt chambres à coucher, chambre à bain, la vabo, cabinet pour le linge, au piemierétage. Les chambres sont grandes, avec erasamente élevés, à en ventifées et bien finis, d'un bout à l'autre, avec manteaux de cheminés en marbre dans les chambres principales. L'ès terrains sont tracés en jardin et pelonse avec terrains sont tracés en jardin es percuso a un superbe palmier sur is devant. Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanés, Jarkson. St Charles et Joséphine, quatrième di trict de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hed-Un et Deux sur un pian fait par C. A. Hedden, ingénieur civil, le 18 juin 18 8, annexé un étte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette virle, le 23 (nin 1848, chaque let mesurant bente et un (31) piede et en (11) proces et civil (5") lippes de face onse (11") ponces et sinq (5"') lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix cept (117') un a le rue reyanne sur cent dix sept (117) un (111) peuce et six (6111) lignes de profendent, entre lignes parallèles, mesure américale. C'est une confertable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente le-

La propriété est en bon état, et est décirable de toute façon et de tous les polité de
vue Le vol-isage ne peut être surpassé
Les candélabres et les installations de gas, à
l'exception de la lumière du veetbule au ves
de chancaés, sent inclus dans la vente. Des
cartes d'entrée serent fournies tous les 'ours
de 2 à 5 heurse p.m. les dimanches exceptés.
Conditions—Un tiers en plus semptast, la
balance en 1, 2 et 3 ans de crédit peur des
billets de l'acquéreur, spécialement garantis
par hypothèque et tien de vendeur, pertant é
peur cent d'intérés par an de la date de l'adju
dication jusqu'an paiement final, 5 peur cent
homoraires d'avecat en cas de procès peur
forcer la collection des b llets, les améliers
tions devant étre conservées assurées et la
police transférée au porteur on perseure des La propriété set en bon état, et est déel tions devant 4tre conservées assurées et la police transférée au porteur on perteurs des billets et l'acquéreur assummant les taxes does et exigibles en 1905, en plus et au desens du prix de l'acquélation; 10 peur cest comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur. W. R. Farkerson, avocat. 12 fév-12 19 28-mars 5 12 16

AMNUNUES JUDIUIAIRES VENTES PARLE SHEELP

ANNONOS JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur amé tiorte du Premier Dietrict. Portant le No municipal 1705 rue Poydras antre les rues Claiborne et Clara.

Ann Thurman vs Bichard J. Thurman-COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Pareisse d'Orisane, No]75, 165—En verre d'un writ de saiste et v. nie à mei adressé par l'Henorable Cour Civile de District peur la Pareisse d'Orisana, dans l'affaire ci-deseus intitulés, je procéderal à la vente à l'anchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 mars 1905, à midi, de la propriété et après déstrite, à savoir : Un certain let de terre avec ientes les améllorations et bâtisses qui s'y treuvent, droits. Un certain et deterre avre sontes es ante-liorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, roles et puvilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Oriéans dans l'illet borné par les rues Clara Perdide, Claiborne et Povdras, désigné comme let No 20 de l'illet no 430. Le dit lot No vingt meanant treut; piede, huit pouces de face à la rue Psydras sur une pre-fondent de cent piede. Baild dans l'affaire of-desus.

Oenditions—Comptant our les lieux,

H. B. McMURRAY,

Sheaf (Divil de la Pareisse d'Oriena

E. B. Backersen avent none la niaigne W. S. Parkersen, avecat pour le plaignes 28 janv-98-fév 2 10 17 24-mars 2

Peter Gallagher.

MARDI, LE 14 MARS 1905 Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75,093 — Coar Civile de District per la paroises d'Orisans, Division B. Entre les rues Jackson et Joséphine, Propriété de Valeur dans les Dequième et Troisième Districts.

Cette jolie et substanciellement construite résidence. Be 939 rue Montégut, encoignure Remparts (Berné par les ruce Bourgogne et Clouet). Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti). Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans. (Entre les rues Rochebiave et Tubil).

AUSSI Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la

Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orieans.

That Peter Gallagher, encanteur—

Mardi. le 16 mars 1905, h midi, à la Bouse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour. Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci deseus intitulés, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1º Un certais 15t de terre situé dans le treisième diatrict de cette ville, dans l'ilet No 282 borne par les rese Mentégut, Remparts Beurgogne et Clouet, lequel lot set désigné par le No 15 sur un plande Jee Pillé, daté le 3 décembre 1855 et formant l'emocignure des rues Mentégut et hemparts et mesurant 2 d'an fana à la rue Montégut et mesurant 1896 de le 3 décembre 1855 et formant l'encoignare des rues Montégut et hemparts et mesurant 34' de face à la rue Montégut aux 189' 6'' de profendeur et façade à la rue Rempartsjensem-ble avec les amellorat ens qui s'y trou ent dés gué par le No 939 rue Montégut 2° l'n certain lot de terre, stué dans le Deuxième District de cette vi'e, dans l'illes No 31C bernà par les rues fritans. Penha Beunieme Dainti de cette vii e. dans l'hies Bo 31C. borné par les ruce Orléans, Roche-blave, St. Pierre et Tonti, lequel let est désigné par les lettres à et C sur un plan de D. S. Seghere et fils, daté le 2 février 1906 et meurant 23' 9" de face sur chacune des ruce Orléans et St. Pierre et 114' 8"7" de prefendeur et façade sur la rus Rocheblare; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dé-signé par les Nos 2436-38 rus Orléans 3º Un autre certain lot de terre, contigu 3º Un autre certain lot de terre, contigu au ci-desena, éésigné sur le même plan de D. E. seghers et fils par les lettres B et D, et meanmat 36° 5° de face sur checube des rass Orléans et 8t. Piere sur l'14° 6° 7° de pro-fondeur, ansemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, désigné par les Ress 2482-34 rue Oritans

sy trouven, useline par les mes 2432-24.

Tris Oridans.

4º Cinq aotions de la "Suburban Building and Lean Ass'a" de la Nouvelle Oridana, certificat Nº 02,000 daté le 20 janvier 1903.

Termes et conditions, à saven-Pour les actions du stock, somptant, et pour les immeubles: une moitié ou plus cemptant, la balance eu un ou à un et deux ans de orddit, à l'option des sequéreurs, divisée en paiements ágana, représentés par des billets des sequéreurs portant six pour ceat par an d'intérés à partir du jour de l'acte de vente lus qu'au paiement payables au po teur et garantus par hypothèq le et privilège de venteurs garantus par hypothèq le et privilège de venteurs different devant assurer les ansilorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de tra eférer la pollos aus porteur des billets; l'acte de vente devant conceir les clauses de non allemando et vente sans estimation et non alienando et vente sans estimation et sing pour cent honoraires d'avocat en cas de cing porroent honoraires d'avecat en cas de prorés peur fercer le paisment des blistes et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes do vente; l'ac quérent davant assumer le paisment en plus et au desaus du prix de l'adjudication, les taxes de 1905, et de déposer avec i encan-teur dix pour cest du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'aveir droit aux lovers semisment à nartir de la date des aux lovers semisment à nartir de la date des Les actes de vente pardevant Chas. T. So-

partern to veste partern Casa. I Soniat, notairs, aus frais ces acquéreurs
PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.
Chas F. Claiberne, avecat.
9 fév.—9 12 19 26.—mars 5 12 14

Téléphonez-

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR. Les meilleurs tableaux, localités

Bureau 688 Place Commerciale

AVIS DE SUCCESSIONS

ODE CIVILE DE DISTRICT pour la parolesod Oridans—No 75.476—Division E—
Attouda que Norvin T. Harris, a précenté une
pétition à la Cour à l'effet d'ablenir des lestres
d'administration dans la racessoion de fee Beveries d'. Enertis, décôdé intestat; svis est
par le précent denné à tons coux que
coin pout conseiner d'avoir à déduire,
dans les dix jours, les miseuse pour
lesquelles il ne cerait nes fait dreit à ledéle lesquelles il ne cerati pas fait drett à ladite pétities. Par ordre de la Cour. THOMAS DON SELL. Greffer.—On er Villeré, avecs. 21 fév.—21 25.—mars 2

Baccomion de Mwe Johanna Byrno Votre de W. P. Athinson.

COURCIVILE DE DISTRICT pour la pa-Cresse d'Orisens — No 75.445 — Division B — Attenda que Julian M. Swoep, a précenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des interes d'admi nistration dans la encountien de feu Mine Johanna Byrne, veuve de W. F. Attinsen, déodde intestat avis est par le présent donné à tous coux que ons peut concerner d'avvir à déduire dans les dix jours, les rat-cone peur lesquelles 9 ne cerait pas fait dreit à ladis pétition. Par crère de la Cour, THOMAS CUNNELL, Gredier, — Baunders & Guriey, avocate. 19 fev-19 22 27

Huccession de Muse Sarah Ford vouve par premier mariage de Authony Deter Sr et fem se défante de Bernard Fontas Sr.

COUR CEVILE DE DISTRET POUR LA Opercises d'Orisans—No 75,416 — Division A — Attendo que Bernard Fontan Sr a, pré-senté une pétition é la Cour à l'effet d'obtenir senié une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mine Sarah Ford, veuve par premier mariage de A. Dater Sr et femme défente de B. Foutan Sr, décédée intestat, avus est par le présent donné à tous ceux que cela peut ceucerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour sesquélles D ne serait pas éait droit à ladies pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffler — A. Cullbault, avocat. 16 fév — 16 20 25 Guilbault, svocat. 16 fer - 16 20 25

Buccession de August O. Krotl.

AVIS AUX CREANCIERS

Thes W. White et als versus Trans portion Club of New Orleans. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parelace d'Orléans - Me 74.240 - Divinos A - Avis est tar le présent denné aux créanders de octte affaire et à soutes sutres personnes intérencées d'avoir à déduirs, dans les dix jours qui sulvrent la présente notification, les raisons (s'ils en is presente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le les rompte provi-eice présenté par William O. Hudson, receveur dans cette affaire, ne asrait pas approuv et hemologué et les fonds distribués conformément audit compts. Pay ordre de a Cong. THOMAS CONNELL, Greffier.— W. Mc L. Fayssont, avocat. 18 fev—18 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES

OOUR CIVILE DE DISTRICT—Division 5—No 75.271—Marcellius Treadaway vs ses réanciers-Ordre-Considérant la mititie récisée, et les dûment vérifiés bilans d'actif précise, et les dûment vérifiés bitané d'actif e de passifavec sels enregistrés; Il est ordonné qu'après dûs publications, avis et citations aux orésociers comme il est requis par la loi, une réumion des créanciers du dit Marcellius Treadaway, seit convequée es tenue d'après la lei, pardevant John Wag-ner, noteirs en seu étude, dans la ville de la Neuvelle Oriéans, Etst és la Leuisiane, 127 rus Carendelet, commençant le 28me jeur de février, en l'année 1905, à la heures a.m., nour voter sur la question d'accorder ou de de février, en l'année 1905, à l'1 heures a.m., pour voter sur la question d'accorder oudrefenser cette application dudit Marnellius Treadaway pour un sursiade nu, deux et trois ans, de la date de lad-ie réunion.

Il est en outre ordenné que Gus. A. Llamsias, avecat, sois nommé pour représenter les créanciers absents en catte affaire, et que dans l'intervalle tentes poursuites contre la sersonne et la prepriété dudit Marcellius Treadaway soient arrêtées.

(Signé) GEO. H. THÉARD, Jugs.

Nouvelle-Oriens, 27 janvier 1905. Pour copi : canforme:

J. McCORMICK,
Déput-Grafier.

Edgar M. Cahn, avecat,
29 jagy 29-567 5 12 19 27 VENTES A L'ENCAN-

J. L. Onorato.

Annonce Judisiaire - Vente en Pa-tage de la Succession de Ruguae May ~ A l'Annan — BOUS et en verta d'un jugement et erdre de l'Henersbie Cenr Civile de District Division E, pour la paroiase d'Oridens, readu le 17 janvier 1905, et signé le 25 janvier 1905, dans l'effaire intivulée Mms Metus C. May ve Mile l'affaire intivulée M. 74.900 de ladite cour, ledit ordres d'ressés J. L. Onorste, Emonateur, et annal en verte d'un autre ordre de ladite leditordre idreses a J. L. Onorate, Encanteur, et ansai en vertu d'un autre ordre de ladius Cour, dens la même affaire, le lit erdre étant daié et algné le ler février i 905, et ansai adreseé à J. L. Onorate, Encanteur, et an conformité à un ordre additionnel de isdite Cour, daté et signé le 1d février 1905, dans cotte même affaire, et adreses à J. L. Onorase, Escanteur, j'eff'ini à vendre à l'enchère publique, è la Bourse des Prepriétés Fonctères, No 911 rue Barenne, JEUDL le 23 mars 1905, à midi, les prépriétés fonctères enivantes.

visse per D. m. Brottan, député veyer de v lie, d'ajrée le plan daté le 3 fevrier 1905. Cette prepriété sons vendes d'après ledit plan dudit Brottan de le façon entvante: Le lot à, meeurant 195 à de face à l'ave-mue Carrollien, le même largeur au travers de la ligue du fend, our une prefendeur de 180° entre lignes parallèles le teut plus ou meine. Le dit let à ferment l'insendement de l'ave-Le dit lot A. ferment i montentinue de l'aven ne Carrollton et de la rue Plum, encemble aven les améliorations ent le dit let, lesquels com-prenent l'attrayante récidence mederne à deux étages comme comme le Ne 1205 gvorme Carrollten. Le messon a été descinée et come resite nes Thomas de l'accidence et come Carrollian. La masson à dé descinée et construis par Thomas Sully architests, peur sen usage personnel, et est une des melleurs résidence en cette ville.

Le let S. mesurant 30° 3° de fine à la run Short aux 145° de prefendeur, entre lignes parallèles, le leut plus en meina.

Le let U, mesurant 20° 3° de fine à la run Short sur 145° de profendeur, entre lignes parallèles, le leut plus en meina.

Le let D, mesurant 47° 4° de face à la run Short, sur 145° de profendeur, entre lignes parallèles, le teut plus en meine.

Le let D, mesurant 47° 4° de face à la run Short, sur 145° de profendeur, entre lignes parallèles, le teut plus en meine. Les amélie-rations comprunnent une magnifique bétiese d'écurie.

d'écurie. Le let R. meeurant 29' de thon 5 le rue Shert

paralièles. le sent plus es metne. Les amblierations compremnent une magnifique bétiene
décarie.

Le let E. meeurant 29' de face à le rue fibert
eur une profendant de 145' entre lignes perailème, le teut plus en meine.

Le let F meeurant 29' de face à le rue fibert
eur une profendeur et fegade à la rue Finm de
145' autre lignes paralicles, le teut plus en
meine Ledit lot icermant l'encotguire des
rues Short et Flum.

4º Une cortaine pertien de terra, avre
les améliorations qui sy treuvent et
les dépendances y appartenant, et
table dans le sixième district de
cette ville, dans l'ilet No 334, berné par les
rues Penisten. Perrier, Frytante et Amélie,
meaurant 20' f' de lace à lactie rue r'enteten
eur 108 8'' de prefendeur cette lignes
paral è es, et étant estre partie du lot B la
plus près de la rue Perrier et centigne su let
A. lesquels lote A si B cent représentés eur
un plan partioniler annux à un acte passé
pardevant Marcei T. Duures, accien notaire
en cette ville dans l'ilet Be 335 berné par les
détis-se et améliers leus qui s'y treuvent, et
les droits veics, servituées, privilèges et
avantages y appartenant en de quelque laçon
en dépendant situé dans ledit Sixième District
de octie ville, dans l'ilet Be 335 berné par les
rues Pessisten, Frytanés. Perrier et Général
Taylor, désigné par la lettre A, et mesurant
22 10' 4' sur la dite rue Penisten, eur une
profendeur de 123' 10' 4' en le réé le plus
près de la rue Perrier, et 123' 7'' 6'' sur la
ligne la plus près de la rue Prytanes, le teut
en re lignes paralièles, un meure adrireims,
et d'appar les pissa et certifices d'arpeninge
fait par Edgar Pillé, veyer, à la date du ler
mara 1890 annexa à et faismet partie de
l'acte d'achai et après meatione de ladite
prop-lété. Ladite pertien de terre set
opnosé des pertiens en fond d'e lots 1, 2,
3 et 4, lesquels figurent eux mêmes sur un
plas fait par Edgar Pillé, veyer, à la date du ler
mara 1890 annexa à et faismet partie de
l'acquères le pissa et certifices de lots 1, 2,
3 et 4, lesquels figures en mentiene de s

interest an taux de o pour erat par an interest payable anuneilement. Les acquérents aseumant es pins et accioents de leurs enchères, le cett de teux les certificats les taxes de 1995, les primes dues, e'il y en a sur les polices d'assurances, et de payer le pre rata de teutes les pelices, d'assurances nem expirées de la date de passage des actes jusqu'à la date de l'expiration des disse polices d'absurances, de déposer 10 peur cent des print d'achatt au mameut de l'adindication avec l'escant ur. Les actes de ventes de ant, être passés perdevant M. V. Dejan. ratairs. sux frais des acquéreurs. Les toyen prevenant de n'imperie laquelle des prepriétés vendroes, n'appartiendront aux acquéreurs qu'à partir de la date du passage des actes de vente.

J. L. ONORATO, Encanteur bt Agout de Prepriétés Fontières, 303 rue Baronne.

Carleton Hunt, avecat de la demanderesse. E J. Thilborger, John J. Finney, avecats le la défonderesse. 19 fév. 19 26.-mars 5 12 19 23

ANNONOES JUDICIAIRES

Dane l'affaire de la succession de Charles F. Lurges.

Mme Julia Lindendmidt vs Charles F.
Lurges.

Be 72,726—Cour Civile de District, paroisse
d'Orléans, Lue., Division D. Considérant que A. C. Wuerpel a preduit de preuve devant la cour qu'il a été nommé agent récident de la "Linceln Trust Company" du Missouri; le curateur de la succession et tuteur de la sersoune de Charles F. Lurges; que ledit Charles F. Lurges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisians, et au ledit trateur désire transférant ledites num. priétes et effete dans l'Etat de la Louisiane, et que ledit tuteur désire transférer lessités propriétée et effets hors de l'Etat de la Leuisiane et dans l'Etat du Misseuri, le dessielle dudit Uharies F. Lurges.

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent deuné à toutes les personnes intéressée de fairs valoir (s'ils en ont en personne en avoir) dans les trans jours de la date de la première annesce de sein peurquet la densande duit tutieur en servit une accordé.

de dudit tateur ne cerait pee accordé.

Par ordre de la cour. T CONNELL, Greffier. 4 fév...4 7 14 21 28. mars 7 8